

ASSEMBLEE DE QUARTIER OUEST

23 mai 2017

COMPTE RENDU

Salle Delaune – 20 participants

Introduction de la soirée

Myrienne COCHE, 1^{ère} Adjointe au Maire ouvre cette assemblée de quartier Ouest en excusant le Maire et en présentant le programme copieux de la soirée.

I. Les coupures d'éclairage public

Eric MAHE, Conseiller délégué aux travaux de voirie, à la propreté urbaine, à la gestion des espaces verts et publics, aux déplacements et à la politique de stationnement présente ce sujet très important pour la Municipalité sur lequel un travail est mené depuis septembre 2015 avec le lancement d'études sur le « patrimoine voirie, éclairage... ».

Suite à ce diagnostic porté par Morbihan Energies (Cf. encadré ci-contre), les élus décident de lancer une démarche de concertation sur l'éclairage public afin de les aider dans leurs prises de décision.

Établissement public de coopération intercommunale, le Syndicat [Morbihan énergies](#) regroupe les 253 communes du département. En leur nom, il contrôle et organise la fourniture et la distribution d'électricité dont l'exploitation a été confiée à ERDF.

Au service des communes, [Morbihan énergies](#) assure à leur demande des missions de **maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre** sur l'ensemble du département dans des domaines variés. Il conduit ainsi des travaux d'extension, de renforcement, d'effacement et de sécurisation sur le **réseau électrique**.

Mais il réalise aussi en **éclairage public** des travaux d'investissement, de rénovation ou des opérations de diagnostic et de maintenance. En la matière, il est maître d'ouvrage délégué de 247 communes du département.

Le Syndicat est également un acteur du déploiement des **bornes de recharge** pour les véhicules électriques et de la **fibre optique** en Morbihan. Il intervient enfin dans le domaine des **énergies renouvelables** (maîtrise, production, développement, achats) du gaz et des réseaux de chaleur.

De février à décembre 2016, **un atelier citoyen**, composé de 15 Lanestériens volontaires, s'est réuni pour débattre, réfléchir et faire des propositions concrètes aux élus. Une expérimentation a été conduite durant l'été 2016 pour tester les propositions. Cette expérience positive a motivé le choix d'appliquer des coupures de l'éclairage public sur le territoire.

L'ensemble des documents sont accessibles sur le site Internet de la Ville.

Eric MAHE rappelle les **objectifs principaux** de la Municipalité qui a adopté un Agenda 21 :

- Eclairer juste et mieux
- Réduire la consommation énergétique

Concrètement ?

Les élus ont décidé :

- Une coupure généralisée sur toute la ville
 - A partir du 01 juillet 2017
 - Dimanche au jeudi : minuit à 5h
 - Vendredi et samedi : 1h à 5h
- Des exceptions : les axes principaux (la rue Jaurès, les avenues Croizat, Kesler Devillers et Mitterrand)

Les élus s'engagent à réinvestir les économies réalisées dans la modernisation du parc d'éclairage public.

Exemples :

- Installation de luminaires LED (exemple dans le nouveau lotissement de Lann Gazec)
- Une gestion intelligente à distance

Réactions et questions des participants	Réponses des élus
-Une membre de l'atelier citoyen souligne la continuité avec les propositions de l'atelier. Elle insiste sur la réflexion autour des déplacements doux et souhaite que cette réflexion se poursuive malgré la baisse de l'éclairage public.	-On a pris en compte tous les éléments. Aujourd'hui, les mâts éclairent le ciel à cause de leur hauteur de 10m. Les nouveaux mâts plus bas favorisent les piétons en diffusant leur lumière sur les trottoirs, pas sur la route.. Exemple au Pont Saint-Christophe où un mât sur deux a été supprimé, l'éclairage est led et les mâts plus bas. Dans les futurs programmes d'aménagement, la Ville demandera l'éclairage led. C'est un changement de comportement, on va s'habituer.
-Par contre, il faut davantage de lumières de Noël, cela faisait triste l'année dernière.	-On voulait changer les habitudes et privilégier le centre-ville. Notre volonté est que les citoyens (associations, commerçants) participent. Si il y a un porteur de projet autour de l'éclairage, la Ville accompagnera.
-Moins de lumière, moins de voyous ?	-La lumière favorise les rassemblements.
-De plus en plus de détecteurs, c'est possible ? Pourquoi pas sur les zones à risques ?	-C'est une des propositions de l'atelier citoyen.

II. L'actualité du quartier

1- L'avancement du projet immobilier des anciens terrains Périgault

Myrienne COCHE, 1^{ère} Adjointe en charge de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, de l'Habitat et du Logement, présente l'avancement des travaux du programme « les Terrasses du Scorff » sur les anciens terrains Périgault.



Ce projet immobilier prévoit 200 logements avec des lots libres de construction, des collectifs et des maisons groupées. Le permis d'aménagement a été signé et un premier permis de construire a été délivré pour la construction de deux immeubles soit 45 logements.

3

Les premiers travaux ont commencé avec la dépollution du site. Ensuite, ce sera l'aménagement des réseaux et de la voirie.



Tous les lots de la tranche 1 ont été vendus.

La commercialisation de la tranche 2 commencera en juin/juillet, plus tôt que prévu.

Avec le souci de mixité sociale, objectif imposé par le PLH et dans le cadre de la reconstitution de l'offre locative de Kerfréhour, la Municipalité a impliqué Bretagne Sud Habitat dans le projet avec la construction de vingt logements collectifs et quatre pavillons en maisons groupées.

La Municipalité a récupéré une bande de 10m le long du Scorff pour pouvoir, à terme, créer un chemin côtier allant de la grande forme de l'Arsenal jusqu'au Château du Diable. Ce site qui se prête à la promenade sera dédié aux piétons et aux cyclistes.

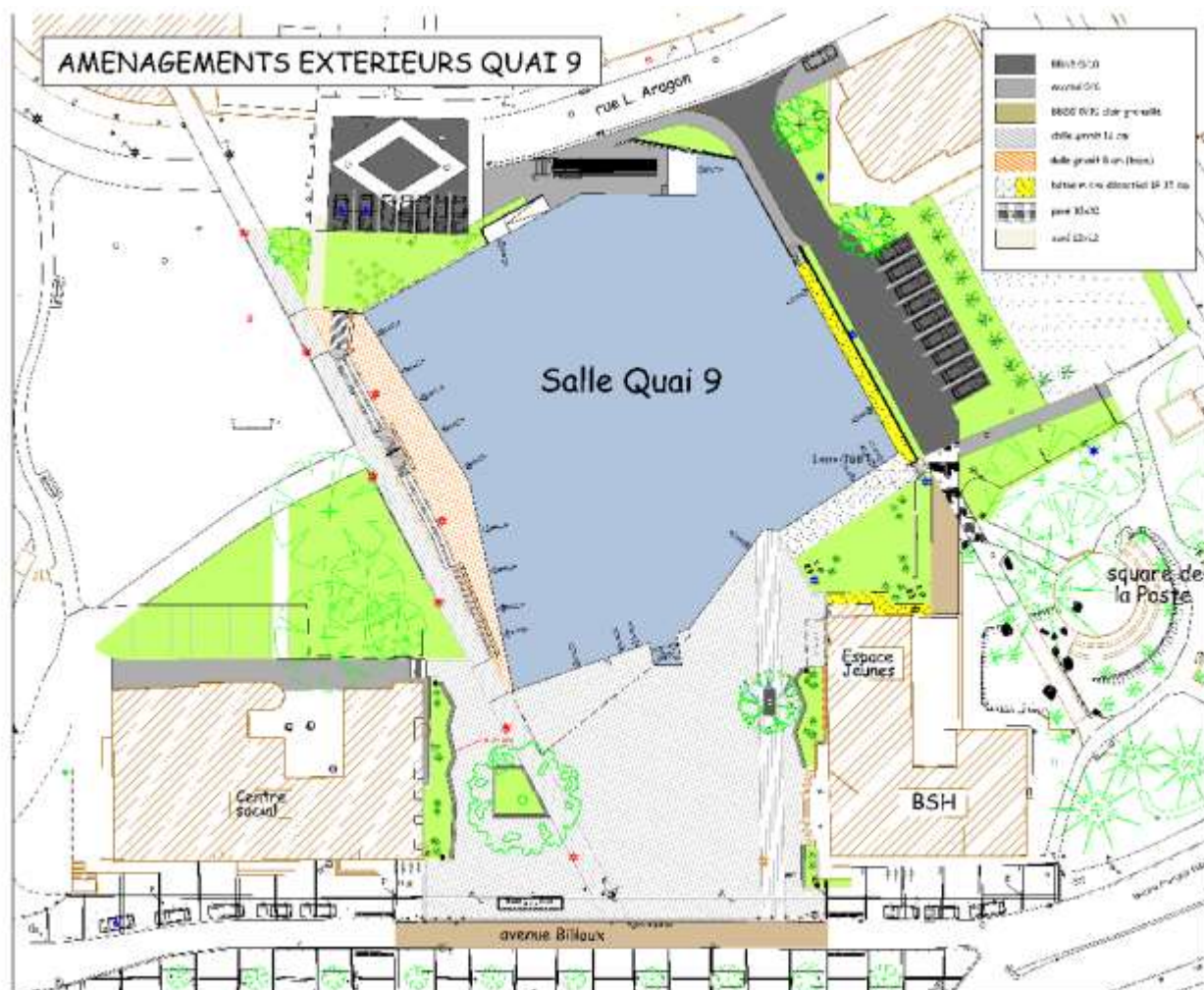
De nombreux aménagements de stationnements seront réalisés, dans les rues Guyomard et Gérard Philippe, comme cela est demandé depuis longtemps par les riverains.

La nouvelle rue au cœur des terrasses du Scorff, sera appelée rue Périgault car les lieux sont marqués par l'histoire de l'entreprise Périgault.

La parcelle de la rue Guyomard appartient à la Ville, des maisons groupées seront construites ultérieurement quand les Terrasses du Scorff seront terminées. La Ville fera appel au même constructeur pour garder une uniformité dans l'aménagement.

Questions des participants	Réponses des élus
<p>-Les enfants de ce quartier dépendront de quelle école ? Ces écoles sont saturées ?</p>	<p>-Les enfants seront rattachés à l'école Paul Langevin. La question sera posée lors du prochain conseil d'école. Ce n'est pas si mathématique que cela. L'expérience nous a montré qu'il y avait toujours moins d'enfants que prévu.</p>
<p>-200 logements, c'est au moins 200 véhicules. Qu'est-ce qui va être fait pour éviter la surcharge rue Jean Jaurès vers le Pont Saint-Christophe ? Surtout que les automobilistes qui viennent du Géant prennent déjà les rues adjacentes.</p> <p>-Moi, je prends le bus et j'arrive systématiquement en retard. Je dois donc reprendre ma voiture ? -Jaurès, c'est une départementale ? Si on vient de l'extérieur, le plus simple est de passer par cette rue. Donc il va falloir leur expliquer.</p>	<p>-On aurait pu aller jusqu'à 100 logements à l'hectare. Nous avons choisi de moins densifier. Un atelier a été mis en place. Il a travaillé sur tout le quartier, notamment pour favoriser les déplacements doux. Nous avons ensuite réfléchi à des principes d'aménagement et nous allons retourner vers le groupe et approfondir tout cela avec eux. Dans la rue Gérard Philippe, l'objectif est de contraindre la vitesse pour faire diminuer le flux de voitures. Une solution serait d'ouvrir une voie dédiée aux bus dans la rue Jean Jaurès en créant un « parking relais » à Lann Sévelin. Nous réfléchissons à contraindre les automobilistes à prendre la R.N. et non la rue Jean Jaurès. Il faudra changer les pratiques. L'expérience montre que, si on rend un bus prioritaire, on arrive à l'heure. Cela a tellement bien fonctionné que les bus étaient bondés lors du festival interceltique. La concertation est importante avec Lorient Agglomération.</p>
<p>-Quand il y a eu le 1^{er} projet, on parlait de R+2. Maintenant, on dit R+3. Les riverains de la rue Gérard Philippe verront-ils toujours le Scorff ? Y a-t-il un droit de jouissance de la vue ?</p>	<p>-On n'est pas propriétaire d'une vue. On peut retravailler un projet s'il y a nuisance comme la perte d'un ensoleillement par exemple. Le projet a été conçu avec des percées qui permettent d'avoir une vue sur le Scorff. De plus, le terrain est en pente.</p>
<p>-On ne voit pas d'espace de jeux pour les enfants ?</p>	<p>-Aujourd'hui, on n'a pas demandé au constructeur de prévoir des jeux. Il y a un espace de jeux un peu plus loin où les enfants pourront facilement aller.</p>
<p>-L'espace de BSH ne sera-t-il pas stigmatisé car social ?</p> <p>-La rue de l'Abattoir va-t-elle restée à sens unique ?</p>	<p>-Il n'y aura pas de stigmatisation car BSH a pris le même architecte pour rester dans l'esprit des aménagements Périgault. - Oui pour le moment. Aucun aménagement n'est prévu pour l'instant.</p>

2- Les aménagements extérieurs de Quai 9



6

Éric MAHE, Conseiller délégué en charge des travaux de voirie, à la propreté urbaine, à la gestion des espaces verts et publics, aux déplacements et à la politique de stationnement, et **Mireille PEYRE**, Adjointe en charge de la culture, présentent les aménagements extérieurs de Quai 9.

L'esplanade, appelée Jean-Claude Perron, sera un lieu d'animations pour les manifestations extérieures. Cette esplanade de 1500 m² accueillera par exemple un spectacle hors les murs dès l'inauguration de Quai 9 qui est programmée du 28 septembre au 1^{er} octobre prochain. Les Lanestériens pourront à cette occasion accéder à un spectacle à 5€ à choisir parmi les spectacles d'ouverture : Olivia Ruiz, l'orchestre philharmonique de Bretagne ou une pièce de théâtre.

Concernant les aménagements prévus, des plantations seront disposées dès l'automne avec des massifs et des arbres d'essences différentes. Des axes piétonniers permettront de rejoindre la mairie. Des gradins de 200 places assises sont en cours de réalisation côté étang. Bancs, corbeilles et un garage à vélos sont également installés. Les aménagements sont réalisés par les services de la Ville.



Questions des participants	Réponses des élus
<p>-Il y a des pissenlits qui poussent au niveau des trottoirs et des crottes de chien.</p> <p>-cela donne très envie. Après les spectacles, il y a la possibilité de proposer des navettes ?</p> <p>-Y a-t-il de la danse à Kerhervy cet été ?</p> <p>-Y a-t-il des toilettes publiques ?</p>	<p>-On va inciter au covoiturage.</p> <p>- Oui, le festival de danse a lieu cet été. La programmation sera présentée dans le prochain Reflets.</p> <p>La billetterie sera ouverte début septembre.</p> <p>Quai 9 n'est pas seulement une salle de spectacles mais aussi un lieu pour la vie associative.</p> <p>-Sur Mandela.</p>

3- Le point proximité

Philippe GARAUD, Conseiller municipal à la proximité fait un retour sur les fiches de proximité remplies lors du temps de rencontre en amont de l'assemblée de quartier.

III. Le budget participatif 2017

Michelle JANIN présente la nouvelle édition 2017 aux participants qui ont tous entendu parler de ce dispositif.

Rappel du budget participatif 2016 :



Le budget participatif 2017, c'est quoi ?

- 100 000€ - 2,5% du budget d'investissement
- Les Lanestériens proposent des projets
- Les Lanestériens décident des projets retenus dans l'enveloppe de 100 000€

Pourquoi un budget participatif ?

- Impliquer les citoyens.
- Proposer des projets répondant à leurs besoins.
- Comprendre ce qu'est un budget public.

Les différentes étapes :



Qui peut participer ?

- Toute personne intéressée pourra présenter un projet
- Tout Lanestérien de + 10 ans pourra voter

Quels projets ?

- Des projets d'investissement
- Des projets d'intérêt collectif
- Un projet par personne
- Dans l'enveloppe de 100 000€

Toutes ces informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville www.lanester.bzh